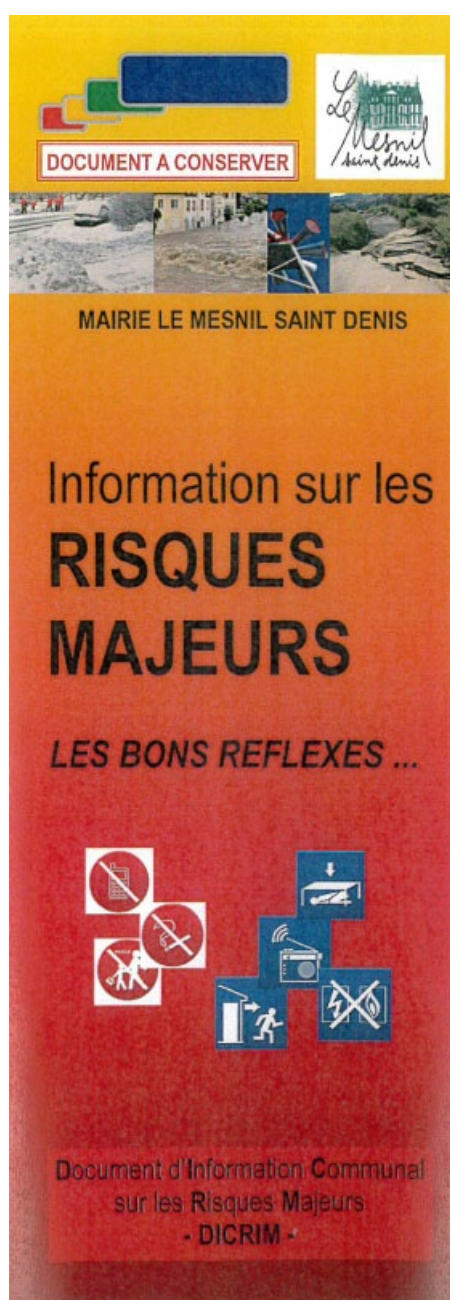


Prévention

Information sur les risques majeurs

les bons réflexes

[Document à télécharger](#)



Stop Djihadisme



Hausse des vols par fausse qualité

La Préfecture nous informe que les services de sécurité ont constaté plusieurs vols commis par de faux agents de l'État ou de faux ouvriers qui abusent de la confiance de leurs victimes, principalement des personnes âgées ou particulièrement vulnérables. Ce phénomène a touché aussi bien les secteurs urbanisés de la police que les zones rurales couvertes par la gendarmerie.

Il est donc rappelé les conseils suivants :

- › Vérifier l'identité de la personne qui frappe à votre porte : méfiez-vous des faux employés EDF-GDF, de la Poste, de France Télécom, des sociétés de distribution d'eau, des faux policiers ou autres usurpateurs ;
- › Être très vigilants envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile ;
- › Ne pas recevoir de démarcheur si l'on est seul(e) ;
- › Ne pas se laisser abuser en signant un document dont le sens ou la portée ne vous paraissent pas clairs. Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.

Au moindre doute, il faut sans hésiter alerter les services de police ou de gendarmerie en composant le 17.

Que faire en cas d'agression ?

- › N'opposez aucune résistance : votre vie est plus précieuse que vos valeurs.
- › Appelez au secours : criez aussi fort que vous le pouvez.
- › Notez le signalement de votre agresseur : âge apparent, taille, corpulence, couleur de la peau, couleur et coupe des cheveux, signes particuliers, tenue vestimentaire.
- › Ne vous focalisez pas sur un seul détail volontairement très voyant, dont votre agresseur se débarrassera dans sa fuite (exemple : écharpe jaune fluo).
- › Les Policiers municipaux de votre ville sont vos interlocuteurs privilégiés, n'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles.
- › Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider.

Le vol par ruse

Ce type de vol est réalisé par des individus qui usurpent une qualité, il est aussi appelé vol à la fausse qualité.

<https://www.lemesnislaindenis.fr/vie-pratique/securite-et-prevention/prevention>

- › Vérifiez l'identité de la personne qui frappe à votre porte
- › Méfiez vous des faux employés EDF-GDF, de la Poste, de France Télécom, des faux Policiers ou gendarmes et autres usurpateurs de qualité.
- › Exigez la présentation de la carte professionnelle, même si la personne est en uniforme, quitte à vérifier téléphoniquement la réalité de la mission.
- › Soyez très vigilant envers les personnes susceptibles de vous proposer des services à domicile.
- › Ne vous laissez pas abuser en signant un papier dont le sens ou la portée ne vous semble pas clairs.
- › Sachez que pour tout démarchage à domicile, vous disposez d'un délai de réflexion de 7 jours.
- › Si vous le pouvez, relevez les caractéristiques des véhicules utilisés par vos agresseurs : couleur, marque, type, numéro d'immatriculation, direction de fuite, etc...

Conseils pour se protéger des cambriolages

- › Assurez-vous que toutes les issues sont soigneusement fermées.
- › Equiper votre porte d'un entrebâilleur et d'un judas, et utilisez-les.
- › Ne laissez pas apparaître sur votre boîte aux lettres, votre porte ou sur la liste des occupants l'immeuble, que vous vivez seul (e)
- › Ne faites pas mention, pour les hommes de « veuf », pour les femmes, de « Madame », « Mademoiselle », ou « veuve »
- › Pensez à faire installer un téléphone près de votre lit et inscrivez à proximité les numéros d'appels utiles.
- › Ayez à portée de main une lampe électrique.
- › N'ouvrez jamais votre porte à des inconnus surtout si vous êtes seul (e)
- › Ne recevez pas de démarcheurs si vous êtes seul (e)
- › Ne conservez pas chez vous de grosses sommes d'argent.
- › Les piles de draps ou de serviettes ne sont pas des coffres forts.

Quelques conseils pour vous protéger lorsque vous partez en vacances

- › **Ne jamais** partir sans prévenir
- › **Ne jamais** laisser vos clés à l'extérieur (dans la boîte aux lettres, sous le paillason, dans le pot de fleurs...)
- › **Ne jamais** indiquer votre nom et votre adresse sur votre porte-clés,
- › **Ne jamais** laisser l'apparence d'un domicile inoccupé
- › **Ne jamais** laisser d'objets de valeur ou de bijoux, ainsi que des moyens de paiement facilement utilisables (espèces, chèque, carte bancaire...)
- › **Ne jamais** mentionner votre absence et sa durée sur votre répondeur
- › **Toujours** informer de votre absence vos voisins, vos proches et surtout votre poste de police municipale ou votre commissariat
- › **Toujours** verrouiller toutes les issues, demander à un voisin ou à un parent de donner un aspect "vivant" à votre logement
- › **Toujours** faire prélever ou suivre votre courrier, simuler une présence (fonctionnement intermittent de lampes d'éclairage ou de poste de radio...)
- › **Toujours** conserver ou déposer vos valeurs et bijoux dans un lieu sûr (coffre chez soi ou à la banque)

Opération Tranquillité Vacances

La Police Municipale organise l'Opération Tranquillité Vacances (OTV).

Elle vous propose de lui signaler votre départ, afin de renforcer la surveillance à l'extérieur de votre habitation, jusqu'à votre retour à l'aide de l'imprimé OTV.

Vous trouverez cet imprimé :

- soit au poste de Police Municipale
- soit à l'accueil de la mairie
- [soit en le téléchargeant ici](#)

Ensuite vous pouvez le déposer :

- à l'accueil de la mairie
- dans la boîte aux lettres de la mairie
- au poste de Police Municipale.

Vous pouvez également l'envoyer par mail à mairie@lemesnilsaintdenis.fr



LE MESNIL SAINT DENIS

1 Rue Henri Husson,
78320 Le Mesnil-Saint-Denis

HORAIRES :

Lundi, Mardi, Mercredi : de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15
Jeudi de 13h à 19h15
Vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 16h45

TEL : 01 30 13 86 50
FAX : 01 30 13 86 71
email : mairie@lemesnilsaintdenis.fr

ATTENTION ! Le service de l'urbanisme est fermé au public tous les matins.
Accueil uniquement au mardi, mercredi et vendredi.

Ce site utilise des cookies pour favoriser votre navigation et enrichir les contenus qui vous sont proposés.
Vous pouvez néanmoins les désactiver à tout moment si vous le souhaitez.

✓ OK, tout accepter

Personnaliser